



TheraVet lance son introduction en bourse sur Euronext Growth® Bruxelles et Paris

- ▼ **Prix de l'Offre à Prix Ferme : 9,60€ euros par action**
- ▼ **Taille initiale de l'Offre : augmentation de capital de 6,0 M€ pouvant être portée à un maximum d'environ 7,9 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation**
- ▼ **Période de l'Offre : du 26 mai au 10 juin 2021 pour l'Offre au Public en France et pour le Placement Global**
- ▼ **Engagements de souscription pour un montant d'environ 1,7 M€**
- ▼ **Titres éligibles aux réductions d'impôt (PEA et PEA-PME)**

Jumet (Wallonie, Belgique), le 26 mai 2021 – 7h CEST – TheraVet (code ISIN : BE0974387194 - mnémonique : ALVET), société de biotechnologie spécialisée dans les traitements ostéoarticulaires en santé animale, annonce aujourd'hui le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur les marchés Euronext Growth® Bruxelles et Paris.

TheraVet, le spécialiste des traitements ostéoarticulaires en santé animale

- ▼ **Un secteur de la santé animale dynamique** porté par des leviers durables de croissance : hausse de la population animale, hausse du nombre de propriétaires et hausse des dépenses vétérinaires
- ▼ **Une équipe expérimentée** bénéficiant d'une expertise unique dans les maladies ostéoarticulaires et focalisée sur la création de valeur, le développement produit et la commercialisation
- ▼ **Deux gammes de produits sûrs et efficaces, dont une déjà commercialisée en Belgique**
- ▼ **Un déploiement commercial en Europe et aux Etats-Unis** facilité par des relations de proximité avec les principaux leaders d'opinion et les meilleurs établissements pour un développement rapide auprès des chirurgiens experts

Le marché de la santé animale : un secteur au très fort potentiel de croissance combiné à un véritable besoin exprimé pour des traitements innovants

La santé animale est un domaine à part entière de la recherche médicale en demande de réelles innovations thérapeutiques. Cette évolution est due à l'importance croissante de l'animal de compagnie au sein des foyers et à l'attention toujours plus forte portée à sa qualité de vie. Le confinement lié à la crise sanitaire du COVID-19 a davantage encore resserré les liens entre les propriétaires et leurs animaux de compagnie.



Cette proximité toujours plus forte entre l'animal et son foyer/son maître se traduit par une croissance soutenue des marchés du bien-être et de la santé des animaux de compagnie. Ainsi, le marché de la santé des animaux de compagnie était estimé à 16 milliards de dollars en 2018 (soit environ 40% des dépenses totales des soins vétérinaires) et devrait atteindre 24 milliards de dollars en 2026, soit une croissance attendue de 5,7% par an sur les 5 prochaines années^{1,2}. L'Amérique du Nord et l'Europe sont les principales zones géographiques en termes de dépenses, mais également celles qui ont connu la plus forte dynamique de croissance³, tirées par :

- ▽ Les évolutions démographiques des animaux de compagnie, et donc plus de besoin de traitement
- ▽ La croissance du nombre de foyers propriétaires d'animaux, et donc plus de demande de traitement
- ▽ L'augmentation du nombre de vétérinaires, et donc plus d'offre de traitement

L'allongement de l'espérance de vie ou encore l'excès de poids des animaux de compagnie favorisant l'apparition de troubles ostéoarticulaires entraînent également une augmentation des demandes de traitements. Le marché mondial des pathologies articulaires était estimé à 1,9 milliard de dollars en 2019 et devrait croître à un rythme annuel moyen de 4% jusqu'en 2029 pour atteindre 2,9 milliards de dollars⁴. Le marché de l'orthopédie (chirurgies osseuses, arthrodèses, fractures...), qui totalise chaque année en Europe et aux Etats-Unis plus de 11 millions d'opérations chirurgicales (chiens et chats), est attendu en croissance de 7,5% par an les 8 prochaines années.

Cet environnement crée un réel besoin en matière de traitements efficaces et de qualité, favorisant l'augmentation du nombre de procédures chirurgicales, le développement technologique et l'innovation pour améliorer la prise en charge de ces pathologies.

La mission de TheraVet : apporter à la médecine vétérinaire des innovations majeures pour le traitement des maladies ostéoarticulaires chez les animaux de compagnie

Le portefeuille de produits de TheraVet est composé de produits pharmaceutiques (ViscoVet) et de dispositifs médicaux (BioceraVet) pour le traitement des pathologies ostéoarticulaires chez le chien, le chat et le cheval.

- ▽ BioceraVet est une ligne de substituts osseux combinant des propriétés idéales d'efficacité, de sécurité et d'ergonomie. BioceraVet permet d'obtenir une consolidation osseuse rapide tout en réduisant les risques de complications et le temps d'intervention chirurgicale de 30 à 45 minutes positionnant ainsi BioceraVet comme une véritable alternative à l'autogreffe, le traitement de référence.
- ▽ ViscoVet est une ligne de gels visco-régénérants injectables pour l'arthrose et la déficience du ligament croisé antérieur chez le chien. Il permet grâce à une seule injection ciblée de réduire la progression de l'arthrose et de la douleur associée. ViscoVet a obtenu le statut de Minor Use Minor Species (MUMS) dans l'indication de la déficience du ligament croisé antérieur chez le chien auprès de l'Agence Européenne du Médicament (AEM) et du Veterinary Innovation Program (VIP) auprès de la FDA. Ces deux homologations permettent notamment un allègement des obligations réglementaires nécessaires à la demande d'autorisation de mise sur le marché.

La proposition de valeur des produits de TheraVet est soutenue par des résultats cliniques avérés

La Société mène actuellement pour BioceraVet une étude clinique multicentrique prospective dans 10 centres en France et en Belgique. Cette étude multicentrique viendra consolider les résultats déjà obtenus sur 44 cas cliniques dans les indications ciblées dans le cadre de traitements compassionnels avec un réseau de vétérinaires de renom. Concernant le ViscoVet, une étude clinique confirmatoire européenne et américaine dans l'arthrose

¹ <https://www.acumenresearchandconsulting.com/companion-animal-health-market>

² <https://www.mordorintelligence.com/industry-reports/global-veterinary-animal-healthcare-market-industry>

³ <https://www.statista.com/statistics/673241/global-pet-care-sales-value/>

⁴ <https://www.futuremarketinsights.com/reports/canine-arthritis-market>



canine vont être initiées afin de confirmer les résultats de sécurité et d'efficacité obtenus lors d'études de preuve de concept incluant au total 34 chiens.

Exécution de la stratégie marketing, une cadence rythmée de lancements commerciaux en Europe et aux Etats-Unis

La Société développe ses gammes de produits grâce aux avis d'experts vétérinaires et à l'appui de leaders d'opinion européens et américains fortement prescripteurs auprès des vétérinaires orthopédiques. Compte tenu d'une cible commerciale très bien définie et identifiée et du support promotionnel réalisé par l'intermédiaire des réseaux de vétérinaires mis en place au sein de chaque pays cible, TheraVet conduit une stratégie commerciale reposant sur un modèle de vente directe et indirect.

TheraVet a lancé la commercialisation de BioceraVet au 1^{er} semestre 2021 en Belgique. Celle-ci sera étendue à la France et aux Pays-Bas à partir du second semestre 2021 puis aux autres principaux pays européens et aux Etats-Unis. ViscoVet sera commercialisé en 2024 et bénéficiera du réseau de vétérinaires orthopédiques établi pour BioceraVet.



MODALITES ET CONDITIONS DE L'OFFRE

Nature et nombre des titres offerts dont l'admission est demandée

Les Actions Offertes sont des actions ordinaires sans désignation de valeur nominale, à libérer intégralement, et de même catégorie que les Actions Existantes. Elles seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes.

Les titres de la Société dont l'admission sur les marchés Euronext Growth[®] Paris et Euronext Growth[®] Bruxelles est demandée sont :

- l'intégralité des actions ordinaires composant le capital social, soit 2.489.300 Actions Existantes ;
- un maximum de 826.562 Actions Offertes en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

Clause d'Extension

En fonction de l'importance de la demande, le nombre initial d'Actions Nouvelles pourra, en accord avec le Chef de File - Teneur de Livre, être augmenté de 15%, soit un maximum de 93.750 actions nouvelles (la « **Clause d'Extension** »).

Option de Surallocation

La Société consentira au Chef de File - Teneur de Livre une option de surallocation par laquelle elle s'engage à émettre, s'il le lui demande, un maximum de 107.812 Actions Nouvelles Supplémentaires, dans la limite globale de 15% des Actions Nouvelles (l'« **Option de Surallocation** »). L'Option de Surallocation sera exerçable par SwissLife Banque Privée, agissant en son nom et pour son compte du 11 juin au 9 juillet 2021.

Structure de l'Offre

Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ferme** » ou l'« **OPF** »), étant précisé que :
- les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 450 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 450 actions) ;
- les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France, en Belgique et dans certains pays (à l'exception notamment, des États-Unis d'Amérique) (le « **Placement Global** »).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'offre à prix ferme en France le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'offre à prix ferme en France sera au moins égal à 10% des Actions Nouvelles. Si la demande exprimée dans le cadre de l'offre à prix ferme en France est inférieure à 10% des Actions Nouvelles, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'offre à prix ferme en France satisfera 100% de la demande exprimée. L'offre à prix ferme en France sera centralisée par Euronext Paris conformément à la réglementation en vigueur en France.

Le nombre d'Actions Nouvelles dans le cadre de l'OPF pourra être augmenté ou diminué.

Révocation des ordres

Les ordres de souscription reçus passés par les particuliers par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture des souscriptions par Internet à l'OPF (le 10 juin 2021 à 20h00 (heure de Paris)). Il appartient aux investisseurs de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions ou bien si les ordres transmis par Internet peuvent être révoqués autrement que par Internet.



Date de jouissance

Les Actions Nouvelles et les Actions Nouvelles Supplémentaires, seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes. Elles donneront droit à tout dividende distribué par la Société à compter de leur date d'émission.

Garantie

Néant.

Calendrier indicatif de l'opération :

19 mai 2021	Conseil d'administration d'Euronext S.A. validant le projet d'admission sur Euronext Growth [®] Paris et Euronext Growth [®] Bruxelles
26 mai 2021	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre Avis Euronext relatif à l'ouverture de l'OPF et mise en ligne du Document d'Information Ouverture de l'OPF et du Placement Global
10 juin 2021	Clôture de l'OPF à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris)
11 juin 2021	Fixation du montant de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension Avis Euronext relatif au résultat de l'OPF et du Placement Global Communiqué de presse indiquant le résultat de l'OPF et du Placement Global Début de la période de stabilisation éventuelle
15 juin 2021	Règlement des actions dans le cadre de l'OPF et du Placement Global Réception des fonds sur le compte bloqué de la Société
16 juin 2021	Constatation par un administrateur devant notaire de la réalisation de l'Offre et émission des nouvelles actions Remise du certificat du notaire instrumentant la constatation Livraison <i>franco</i> des actions dans le cadre de l'OPF et du Placement Global
17 juin 2021	Début des négociations des actions de la Société sur les marchés Euronext Growth [®] Paris et Euronext Growth [®] Bruxelles
9 juillet 2021	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation par le Chef de File – Teneur de Livre Fin de la période de stabilisation éventuelle



Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPF devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France. L'OPF en France sera centralisée par Euronext Paris.

Les ordres doivent être déposés au plus tard le 10 juin 2021 à 17 heures (heure de Paris), à moins que la période d'offre ne soit clôturée plus tôt (étant précisé toutefois que la durée de l'OPF ne pourra être inférieure à trois jours de bourse).

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Chef de File - Teneur de Livre au plus tard le 10 juin à 17 heures (heure de Paris) à moins que la période d'offre ne soit clôturée plus tôt (étant précisé toutefois que la durée du Placement Global ne pourra être inférieure à trois jours de bourse).

Chef de File - Teneur de Livre, Listing Sponsor

SwissLife Banque Privée

Engagements de souscription reçus

Le montant total des engagements de souscription reçus s'élève à 1.680.000 euros soit environ 28% du montant brut de l'Offre (hors Clause d'Extension sur la base du Prix de l'Offre de 9,60 €).

Stabilisation

Le Chef de File - Teneur de Livre, agissant en qualité d'agent de stabilisation, en son nom et pour son compte et, pourra (mais ne sera en aucun cas tenu de) réaliser des opérations de stabilisation, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables, du 11 juin au 9 juillet 2021 (inclus).



À propos de TheraVet SA

TheraVet est une société de biotechnologie vétérinaire, spécialiste des traitements ostéoarticulaires en santé animale. La Société développe des traitements ciblés, sûrs et efficaces pour améliorer la qualité de vie des animaux de compagnie souffrant de maladies ostéoarticulaires. La santé des animaux de compagnie est au cœur des préoccupations de leurs propriétaires et la mission de TheraVet est de répondre au besoin de traitements innovants et curatifs. TheraVet travaille en étroite collaboration avec des leaders d'opinion internationaux pour mieux répondre aux besoins toujours croissants de la médecine vétérinaire. TheraVet est cotée sur Euronext Growth® Bruxelles et Paris, son siège social est situé à Jumet, en Belgique, et la Société dispose d'une filiale aux États-Unis.

Pour plus d'informations : www.thera.vet

Contacts

TheraVet

Sabrina Ena
Chief Operating Officer
sabrina.ena@thera.vet
Tél. : +32 (0) 71 18 32 49

Julie Winand
Chief Corporate Officer
julie.winand@thera.vet
Tél. : +32 (0) 71 18 32 49

NewCap

Relations Investisseurs & Communication Financière
Louis Tilquin / Olivier Bricaud
theravet@newcap.eu
Tél. : +33 1 44 71 94 94

Relations Presse
Arthur Rouillé / Ambre Delval
theravet@newcap.eu
Tél. : +33 1 44 71 00 15

